

LE SOLAIRE ET L'ÉOLIEN S'IMPOSENT EN FRANCE

ÉNERGIE En ce premier jour de printemps, ce vendredi, Réseau de transport d'électricité (RTE), filiale d'EDF en charge des lignes haute et très haute tension, tire les enseignements du passage de l'hiver. Parmi les caractéristiques les plus notables, la montée en puissance des énergies vertes : de novembre à février, l'éolien et le solaire ont contribué pour 5 % à la livraison d'électricité en France. Cet hiver, l'éolien en particulier s'est hissé deux fois coup sur coup à son maximum. Le 9 janvier, la production a atteint 7 460 MW à 21 heures, ce qui signifie que 82,3 % des éoliennes en France tournaient alors à plein régime.

Cette bonne performance de l'éolien est réalisée alors que la filière est au cœur des discussions dans le cadre du projet de loi d'orientation énergétique. Les sénateurs, qui viennent de voter le texte porté par la ministre de l'Énergie, Ségolène Royal, ont adopté un amendement pour interdire l'implantation d'éoliennes à moins d'un kilomètre des zones d'habitation. Pour les professionnels, c'est un coup très sévère, car plus de 80 % des nouveaux projets d'installation se situent précisément sous la barre des 1000 mètres. La bataille de lobbying s'annonce donc intense, étant entendu que l'Assemblée nationale devrait voter définitivement le texte avant l'été.

De son côté, le photovoltaïque, lui aussi, témoigne de bons scores cet hiver, notamment en janvier et février, où la production d'électricité solaire a enregistré un gain de plus de 40 % par rapport à la même période l'année précédente. Cela n'empêche pas la filière de réclamer davantage de visibilité aux pouvoirs publics, via le lancement d'appels d'offres. « En ce qui concerne la part de chaque énergie dans l'objectif de 32 % de renouvelable dans le mix en 2030, l'essentiel va se jouer dans les textes d'application de la loi », souligne Daniel Bour, le président du syndicat du solaire Enerplan, et notamment dans la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui est en ce moment en train d'être discutée. » On l'aura compris, les acteurs du renouvelable ne veulent pas s'arrêter en si bon chemin. **F.M.**